

La nutrition entérale n'empêche pas d'avoir des activités. En dehors de vos heures de nutrition, **vous pouvez sortir comme vous le souhaitez**, sous réserve que votre état le permette et avec l'accord de votre médecin.

Pour profiter de vos activités, veuillez prendre les précautions suivantes en considération :



- ▣ Consultez votre médecin pour savoir si votre état vous permet de pratiquer une activité physique.
- ▣ Assurez-vous que votre sonde soit bien fixée et bien protégée.
- ▣ En accord avec votre médecin, vos horaires de nutrition pourront être adaptés en fonction de vos activités.
- ▣ Privilégiez les activités physiques individuelles.
- ▣ Évitez les activités physiques collectives et sports de combat où le risque de contact ou le choc physique est plus important.

